

PV de la réunion du Comité d'accompagnement de Chertal du 19 novembre 2024 (revu)

Participants :

L. De Coster - Chr. Nemegeer – Paul Ernoux - Y. Goffart – J.-L. Noirfalise – Cl. Puts - J. Roland
- S. Huc - Stéphanie Stevenart – M. Degaute

Excusés :

S. Filot – B. Gabriel – K. Lambie – Kr. Martens

18H00 Introduction

Christine Nemegeer, Présidente du Comité d'accompagnement, présente Madame Laurianne De Coster, qui remplace désormais Marianne Petitjean au poste de Fonctionnaire technique de la DPA.

Elle présente l'ordre du jour de la séance :

- Approbation du pv de la dernière réunion ;
- État d'avancement des travaux ;
- Rapportage des plaintes/remarques (quid des exercices militaires ?) ;
- Perspectives sur les années à venir ;
- Divers

18H05 approbation du PV du Comité de la dernière réunion

Le PV est approuvé à l'unanimité.

18H10 Présentations SDC (J. Roland et S. Huc)

- État d'avancement du chantier et planning (cfr ppt en annexe)
- Retour sur les interactions des riverains via la plateforme
- Annonce des prochains exercices militaires

18H30 Divers

- Mr Puts demande à Wallonie Entreprendre si le Master Plan sera bien repris comme référence pour le réaménagement du site
 - Rép : A l'heure actuelle, c'est toujours ce Master Plan qui est d'actualité et le site est toujours bien dédié à de l'activité industrielle.
- Mr Putz demande quelles sont les difficultés rencontrées pour vider les caves
 - Rép : Les caves sont très grandes et certains endroits difficilement atteignables.
- Mr Noirfalisse demande si le « trou à crasses » près du Hemlot sera bien pris en compte dans l'étude des sols
 - Rép : Oui
- Un participant demande où en est Wallonie Entreprendre
 - Rép : Actuellement l'organisation met en place sa nouvelle gouvernance. Les travaux n'ont pas encore été lancés sur le site.
- Mr Goffart attire l'attention sur l'évacuation potentielle des scories vers le chantier de Bierset.

18H45 Clôture de la réunion

Chr. Nemegeer clôture la réunion à 18H45 et propose de se revoir le 13 mai prochain, à 18H.